



PROGRAMME D' ACTIONS 2014 – 2018

DÉPARTEMENT DE L'ENVIRONNEMENT, DES TRANSPORTS ET DE L'AGRICULTURE (DETA)



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

DÉPARTEMENT DE L'ENVIRONNEMENT, DES TRANSPORTS ET DE L'AGRICULTURE (DETA)
14 rue de l'Hôtel-de-Ville

Adresse postale : Case postale 3918 - 1211 Genève 3

www.ge.ch/deta

© *Etat de Genève, avril 2014*

EDITO

5 AXES POUR AVANCER!

Le canton que nous aimons est à la fois tourné vers le monde et profondément ancré dans son terroir. Global et local, il vibre au rythme des rencontres diplomatiques internationales, comme de ses vendanges et ses manifestations communales. Créateur de richesse, il importe et exporte son savoir-faire et ses produits à haute valeur ajoutée, tout en cultivant et en se nourrissant de sa terre fertile.

Sur son territoire se déplacent toujours plus de personnes. Notre canton est certes séparé de frontières définies, mais au-dessus desquelles passent des flux traversant la région du Salève au Jura.



Notre croissance économique entraîne une croissance démographique rapide, que les autorités doivent appréhender de façon pragmatique et responsable, en créant de nouvelles infrastructures durables, de même qu'en fixant de nouvelles règles de fonctionnement lorsque cela est nécessaire

Répondre à ces besoins aujourd'hui et anticiper ceux qui demain définiront le profil de notre région en pleine transformation est l'une des missions fondamentales du Conseil d'Etat.

En prenant en main le département de l'environnement, des transports et de l'agriculture (DETA), je mesure l'importance de ces responsabilités au travers de chacune de mes décisions stratégiques. Celles-ci doivent permettre à la fois de répondre aujourd'hui aux préoccupations concrètes de la population, tout en assurant les fondations solides sur lesquelles se bâtiront demain les projets d'envergure.

L'objectif que je fixe à mon département, au travers des 5 axes que je vous présente ici, est donc double : renforcer la qualité de vie des Genevoises et Genevois, en assurant son maintien sur le long terme.

Pour relever ce défi, rien ne sera facile. Chaque projet, chaque nouvelle ligne de tram, chaque cours d'eau renaturé, chaque espace de loisirs devra trouver son financement.

Les promesses illusives ne font pas partie de mon discours.

Hélas, à Genève, aucun projet n'est réalisé aussi vite qu'on le souhaiterait. C'est pourquoi mon engagement consiste d'abord dans une méthode de travail : la garantie de transparence et d'honnêteté envers chaque citoyen. Mon action politique a toujours été imprégnée par la réalité du terrain, au contact de la population et profondément marquée par le dialogue, le vrai : celui qui fait primer l'échange sur le monologue. C'est donc avec la même philosophie, connecté à la réalité, que je vais poursuivre mon action pour ce canton que j'aime tant.

Pour avancer, j'ai la chance de pouvoir compter sur un département composé de collaboratrices et collaborateurs très compétents et dévoués, profondément poussés par le sens du service public. Ils construisent et réparent nos routes, préservent la faune et la flore. Ils veillent à la protection de l'air, à la bonne gestion de nos déchets ou défendent les intérêts de notre canton auprès de la Berne fédérale. Ils font partie d'une administration audacieuse, innovante, qui apporte des résultats concrets, adaptés, dans le respect des coûts et des délais.

Financer, innover, définir, développer et fluidifier: tels sont les axes, nécessaires et indissociables, qui guideront l'action du DETA au service de la qualité de vie des Genevoises et des Genevois.

Luc Barthassat, conseiller d'Etat
chargé du département de l'environnement, des transports et de l'agriculture

1 | FINANCER

LES INFRASTRUCTURES DE DEMAIN

CONSTRUIRE GENEVE DEMAIN, C'EST TRAVAILLER DUR AUJOURD'HUI POUR PERMETTRE LE FINANCEMENT DES INFRASTRUCTURES INDISPENSABLES AU BON DEVELOPPEMENT DE NOTRE CANTON.

Favoriser l'investissement agricole durable à travers le soutien de la Confédération et du canton aux projets de développement régional (PDR).

- 2014 Inauguration de la serre des Marais et du nouveau bâtiment d'exploitation de l'Union Maraichère de Genève.
- 2016 Construction d'une malterie permettant de produire de la bière 100% locale à partir de céréales genevoises.
- 2018 Fin du PDR1 avec cérémonie de clôture.

Lancement d'un nouveau plan régional de développement dès 2018.

- 2015 Appel à projets au niveau des entreprises agricoles
- 2015-2018 Préparation du projet (esquisse, avant-projet, etc.)
- 2018 Lancement du PDR2.

Extension de la gare Cornavin en souterrain et amélioration des infrastructures ferroviaires nécessaires au Réseau Express du Grand Genève.

Offrir une gare et un réseau redimensionnés et adaptés à l'expansion urbaine et démographique de la région.

- 2014 Victoire sur le financement et l'aménagement de l'infrastructure ferroviaire (FAIF). Modification de la loi H1 60 en vue d'assurer le financement complémentaire de l'extension.
- 2015-2018 FAIF, deuxième étape: définition des infrastructures pour une mise en service en 2030.
- 2025 Mise en service de la gare agrandie.

Traversée du Lac.

Représente une réelle opportunité pour désengorger le centre de Genève et offrir un périphérique efficace.

- 2014 Lancement d'études techniques visant à proposer des solutions de financement public-privé.
- 2014-2017 Action auprès de la Confédération afin de faire inscrire rapidement ce projet dans le réseau des routes nationales.
- 2017 Fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération (FORTA)

Elargissement autoroutier et suppression des goulets d'étranglement.

Hyper structure des transports au même titre que l'infrastructure ferroviaire, le réseau autoroutier doit être élargi afin d'accueillir le flux automobile.

- 2014 Démarrage de l'étude générale de l'élargissement de l'A1 par l'Office fédéral des routes (OFROU) associé aux services du DETA. Validation par les chambres fédérales du message relatif à la résorption des goulets d'étranglement.
- 2015 Ouverture de voies supplémentaires à la douane de Bardonnex.
- 2017 Ouverture des travaux de la jonction autoroutière de Lancy Sud (Milice) / Grand-Saconnex.
- 2020 Démarrage des travaux de l'élargissement de l'autoroute de contournement (mise en service 2025).

NEW DEAL EN MATIERE D'INVESTISSEMENT

Le citoyen exige légitimement davantage de prestations de l'Etat, qui doit souvent, faute de moyens, repousser certains projets non prioritaires pour ne pas creuser sa dette. Repenser le financement c'est offrir une plus grande liberté à la participation des privés et des communes ou d'autres partenaires institutionnels, c'est permettre une réalisation plus rapide des infrastructures.

- 2015 - 2016 Etats généraux (voir axe DEFINIR). Identification et méthodes de mise en œuvre.

2 | INNOVER EN FAVEUR D'UN DEVELOPPEMENT DURABLE

C'EST UN PROCESSUS CREATIF CONSTANT QUI NOUS OBLIGE A RECHERCHER ET METTRE EN ŒUVRE DES IDEES ORIGINALES ET REALISABLES QUI FONT LA DIFFERENCE, BREF...UNE NECESSITE.

Géothermie 2020.

Opérer la prospection et l'exploration du sous-sol genevois et sélectionner les meilleurs sites pour la géothermie de grande profondeur. Signature de la Convention cadre entre les SIG et l'Etat de Genève pour démarrer la prospection. Les SIG peuvent démarrer la prospection préliminaire.

- | 2014-2018 Phase de prospection.
- | 2018-2020 Phase d'exploration.
- | Dès 2020 Phase d'exploitation.

EcoBât.

Construire un bâtiment exemplaire composé uniquement de matériaux sains.

- | 2016 Construction d'envergure à sélectionner en collaboration avec l'office des bâtiments du département des finances.

Dimanche sans voiture sur les quais et dans les communes du canton.

Favoriser des espaces/temps sans circulation motorisée.

- | 2014 Appel à projet.

Incitation véhicules électriques.

Favoriser l'achat et l'utilisation des voitures et deux-roues électriques.

- | 2015 Etude d'opportunité.

Remplacement de l'installation de Châtillon

Gestion et valorisation de nos déchets organiques dans le but de produire de l'électricité, du biogaz et de la chaleur.

TOSA.

Mise en place d'une ligne trolleybus totalement électrique, avec recharge aux arrêts, reflet de l'innovation au service du développement durable et des bénéfices d'un partenariat public-privé.

- | 2014 Bouclage du projet et montage financier.
- | 2017 Ouverture de la ligne 23 TPG.

Task-force "encouragement aux transports publics".

Proposer des solutions originales à la population afin de favoriser l'utilisation des transports publics (prestations en lien avec la direction générale des véhicules, P+R, ...).

- | 2014 Présentation des premières mesures.
- | 2015 Mise en œuvre des premières mesures.

Co-voiturage.

Promotion du co-voiturage à l'échelle du Grand Genève.

- | 2014 Etude sur divers systèmes de co-voiturage et projets associés; analyse technique et juridique en vue de la création de voies "2+".

Transport par câble.

Proposer un système novateur, ayant fait ses preuves à l'étranger.

- | 2015 Étude de lancement opportunité / faisabilité.

Open data – SITG.

Rendre disponible pour tous en libre accès les géodonnées publiques du Système d'information du territoire.

- | 2014 Ouverture des données publiques.



3 | DEVELOPPER

...C'EST SENSIBILISER LA POPULATION AFIN QUE CHACUN PUISSE ETRE ACTEUR DU CHANGEMENT.

Viser 50% de taux de recyclage des déchets urbains.

L'objectif visé a pour but de maintenir une progression significative du recyclage dans les ménages genevois sans introduire de taxe poubelle.

2014 Lancement de la campagne "Trions mieux, jetons moins".

Promotion des diagnostics "déchets" auprès des entreprises.

Animations pédagogiques sur les déchets dans les classes du primaire et du post-obligatoire.

2014-2018 Nouveau plan de gestion des déchets en vue de l'obtention d'un taux de recyclage en 2017 de 50%.

Nature en ville.

Programme visant à encourager la biodiversité en zone urbaine et à améliorer le cadre de vie des habitants.

2014 Lancement du prix permettant la réalisation d'un projet nature en ville, financé par des fondations privées.

Fête de la nature sur le thème « Nature en ville ».

Inauguration de mini-chantiers.

Agriculture régionale productrice.

Renforcer le lien entre les habitants du Canton et l'Agriculture.

2014 Célébration des 10 ans de la marque *Genève Région - Terre Avenir* (GRTA).

Programme de labellisation GRTA auprès de la restauration collective.

Célébration de l'année internationale de l'agriculture familiale.

Animations pédagogiques "Manger local et de saison" dans les restaurants scolaires.

2015 Valorisation des produits du lac par un label GRTA.

Renforcer la stratégie de prévention des dégâts faune aux cultures afin de diminuer la facture pour les agriculteurs et l'Etat.

Promouvoir les métiers "verts"/de la terre auprès des jeunes en offrant des places et des opportunités.

2018 Augmentation significative de l'offre des produits GRTA et les lieux de restauration ou de points de vente de produits GRTA.

Parc agro-urbain de Cressy-Bernex.

Développer un parc de rayonnement cantonal et promotion de l'agriculture locale.

2016 Début des travaux.

Agriculture urbaine.

Soutien à la création de points de vente et de promotion des produits GRTA en milieu urbain.

2016 Ouverture de la ferme de Bernex.

Serre agricole sur toits.

Concept de production de denrées alimentaires sous serres en pleine ville, permettant notamment de promouvoir l'activité agricole genevoise.

2014 Etude de faisabilité pour un projet dans la future zone industrielle des Cherpines.

Réserves naturelles.

Présentation de chacune des réserves naturelles sur le site Internet dévolu. Mieux informer le public des hautes valeurs naturelles du canton.

2014 Accès au public et signalétique.

2015 Intégralité de réserves présentées.



Substances dangereuses dans l'environnement bâti.

2014-2015 Poursuite de la campagne d'information Amiante/PCB/Plomb auprès des professionnels (propriétaires, régies), des entreprises et des ouvriers.

2014-2017 Diminution des expositions et des contaminations à l'amiante, aux PCB et au plomb lors de travaux.

2014-2018 Eviter l'introduction de produits toxiques dans les nouvelles constructions (élaboration d'un guide des matériaux à l'attention des professionnels et mise en œuvre d'un standard dans 20% des nouvelles constructions).

...C'EST DONNER L'ELAN NECESSAIRE AUX PROJETS, AFIN QU'ILS PUISSENT PRODUIRE DES EFFETS DURABLES ET A LA HAUTEUR DES BESOINS DU CANTON.

Nouvelles routes cantonales – axes de transit.

Cette législature et la suivante seront marquées par la construction de nombreux projets routiers ayant pour but d'absorber l'augmentation du trafic, de soulager les localités, d'accompagner le développement des axes des TC structurants ainsi que les nouveaux quartiers. C'est la première fois depuis la construction de l'autoroute de contournement (1993) que l'Etat construira autant de kilomètres.

2014 Résultats de l'étude de faisabilité du Barreau de Montfleury.

Soumission du crédit d'étude au Grand Conseil de la liaison entre la Rte de Saconnex-d'Arve et la Rte d'Annecy L1 et de celle entre la Rte d'Annecy et la Rte Pierre-Grand L2 (Genève Sud).

2015 Entrée en force l'autorisation de construire de la Route des Nations.

Lancement de l'étude du contournement de Perly-Sud. Début des travaux du barreau routier accompagnant le développement urbain des Communaux d'Ambilly.

2016 Début des travaux de la Route des Nations.

2017 Début des travaux liaison L1 de Genève Sud.

Mise en service du barreau routier des Communaux d'Ambilly.

Un stationnement de son temps.

Proposer des offres originales, permettant une gestion optimale du stationnement à Genève.

2014 Adoption du plan d'actions par le Grand Conseil puis mise en œuvre.

Mesure de tarification augmentant l'attrait des P+R. Bilan de l'opération PayByPhone par la Fondation des parkings et suites à donner.

2015 Présentation des premiers projets interfaces parking (ex: shop and go, drive-in).

2016 Etats généraux volet stationnement-monde professionnel/entreprises.

Augmentation des places 2 roues motorisées.

2014 Recensement et création d'espaces dans les parkings en ouvrage.
100 places 2 roues en plus en 2014.

2015 Recensement et création d'espaces sur le domaine public.

Création d'une zone piétonne dans les Rues-Basses et Parking Clé-de-Rive.

Construction d'un parking souterrain sous la rue Pierre Fatio avec piétonisation du centre-ville rive gauche en compensation.

2014 Dépôt de l'autorisation de construire et étude d'impact.

2015 Schéma de piétonisation.

2018 Ouverture.

Assainissement du bruit routier selon les normes de l'ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB).

2018 Intégralité des tronçons causant des nuisances sonores excessives pour les routes cantonales.

Planification des chantiers.

Organiser les chantiers à fort impact sur le trafic: élargir le cercle des acteurs de la plateforme chantiers et mobilité (PCM).

2014 Présentation au public de la PCM.

2015 Intégration des grandes communes urbaines (Meyrin, Vernier, Carouge, Lancy,...) et de l'OFROU à la PCM.

Développement ferroviaire.

Doter Genève d'une nouvelle infrastructure de transports, dimensionnée et adaptée à son expansion urbaine et démographique, en augmentant notamment la capacité d'accueil de la gare Cornavin et en adaptant les infrastructures actuelles (lignes La Plaine et Coppet) pour offrir des cadences au ¼ d'heure.

2014 Etude des coûts de l'extension de Cornavin (+/- 30%).

Décision sur le matériel roulant du futur RER.

Dépôt d'un projet de loi au GC pour financement complémentaire.

Début des travaux du programme Léman 2030: point de croisement de Mies et Chambésy.

Dépôt du dossier PAP (procédure approbation des plans) pour l'allongement des quais de La Plaine. Lancement de l'étude préliminaire sur les espaces publics autour de Cornavin.

Inauguration de Cornavin rénovée.

2015 Démarrage des études d'avant-projet pour la gare Cornavin.

2017 Procédure d'approbation des plans pour l'extension de la gare Cornavin.

Mise en service du ¼ d'heure Coppet-Genève.

CEVA.

Suivi transparent du chantier ayant subi initialement 21 mois de retard.

2014 Communication du retard généré lors de la précédente législature (mars).

Démarrage du reporting/point trimestriel de la situation. Etude de mise en service partielle du futur RER du Grand Genève.

Dispositif de communication et de sensibilisation pour le public "CEVA Plus".

2015 Libération de la totalité des routes impactées par le chantier.

Journée porte ouverte.

4 | DEFINIR

...LES ESPACES QUI GENERENT LA QUALITE DE VIE ET QU'IL CONVIENT DE RENFORCER.

Aménagements lacustres.

Accroître le nombre d'accès à l'eau et les espaces de plaisance pour la population.

2014 Lancement de la stratégie "infrastructures légères et démontables en fin de saison". Pose de mobiliers urbains esthétiques provisoires facilitant l'accès à l'eau. Réalisation de deux marche-pieds et pose d'un balisage de limitation du plan d'eau pour faciliter l'accès à l'eau de l'esplanade du Vengeron.

Réalisation d'une plate-forme de 15m sur 2m pour la pratique du Wake-Board au Centre Nautique de Genève-Plage.

2015 Réalisation d'une plateforme devant l'accès à l'eau de Britania à Bellevue en collaboration avec la commune de Bellevue.

2015-2016

+ Etude d'aménagement du site de Port-Choiseul à Versoix et dépôt d'une requête en autorisation de construire pour un espace multi-fonctions.

+ Bain de Saugy: offrir un meilleur accès aux rives du lac et améliorer l'espace de détente existant en ce lieu. Restaurer la liaison entre le parc du Saugy et le lac. Inauguration 2015.

+ Etude en vue d'améliorer l'accès à la jetée du Jet d'eau pour les personnes à mobilité réduite, avec requête en autorisation de construire.

+ Réaménagements à la Plage d'Hermance : reconstruction de la zone pataugeoire, prolongement de la passerelle de l'épuisoir du port d'Hermance, réalisation de l'élargissement du quai.

+ Etude pour l'accès à l'eau pour tous. Définir les endroits propices pour des infrastructures facilitant l'accès au lac pour les personnes à mobilité réduite.

+ Projet de plage publique dans la Rade : offrir un accès à l'eau gratuit en milieu urbain et libérer la Rade d'une partie des bateaux à l'eau et sur les quais : instruction du dossier en cours depuis l'annulation des autorisations de construire par le Tribunal administratif de première instance. Fin 2015 : dépôt des requêtes en autorisation de construire. 2016 : ouverture de chantier.

2019 Inauguration de la plage dans la Rade en cas d'absence de recours.

Accès à l'eau dans le Rhône.

2014 Réalisation de plateformes pour baignade au chemin des Saules à la Jonction: autorisation de construire actuellement bloquée suite à un recours. Réalisation d'un débarcadère et de 8 places d'amarrage en collaboration avec la commune de Vernier qui réaménage la zone à terre au Quai des Moulins.

2014-2015 Etude d'aménagement de l'esplanade d'Aire-la-Ville et d'une rampe de mise à l'eau et réalisation d'une estacade pour l'amarrage de 8 bateaux. Etude pour un accès à Aire-la-Ville avec une rampe de mise à l'eau et aménagement d'un petit parc avec entreposage de bateaux.

2014-2016 Réalisation d'une base de secours pour la Police de la Navigation, des SIS et de la Capitainerie au Quai des Péniches à la Jonction Arve Rhône. Prochain dépôt d'une requête en autorisation de construire en vue d'une réalisation d'ici 2016.

Itinérance lémanique et accès mobilité réduite.

Faciliter l'itinérance touristique en région lémanique notamment grâce aux technologies numériques des mobiles et tablettes. Mettre en valeur les produits du terroir, ainsi que les valeurs naturelles et patrimoniales traversées par les sentiers pédestres genevois. En prenant également en compte les besoins de personnes à mobilité réduite (MR).

2014-2016 Accès sans obstacle au chantier de découverte de la Réserve des Douves.

Protection contre les inondations.

Anticiper les effets du changement climatique et définir les mesures nécessaires pour garantir une protection à long terme de la Ville de Genève et des zones à risque contre les inondations de l'Arve et du Rhône.

2015 Etudes et définition des mesures à élaborer, en partenariat avec les SIG et la Ville de Genève.

Préservation des surfaces agricoles utiles et garantie d'une certaine sécurité alimentaire en assurant la qualité des sols.

2015 Mise en place d'un outil de surveillance cartographique.

...LES NOUVELLES REGLES DU JEU, EN POSANT LES BASES D'UNE MOBILITE COHERENTE ET EFFICIENTE.



Etats généraux des transports.

Sur la base de « Mobilités 2030 », consulter et fédérer la population genevoise et les principaux acteurs de la société civile autour d'une organisation pragmatique des réseaux de transports. Déclinaison des états généraux en trois principaux volets :

2014 Sensibilisation à la réalité des transports à Genève : publication et large diffusion des « Transports genevois en chiffres », document de vulgarisation statistique inédit à destination du grand public.

Présentation de l'indicateur de la fluidité et publication semestrielle.

1ère consultation sur la mise en œuvre du libre choix du mode de transport pour définir une loi sur la mobilité devant en permettre l'application territoriale.

2014-2015 2ème consultation sur 3 scénarios de réorganisation des réseaux de transports collectifs à l'horizon de la mise en service du Réseau express du Grand Genève, une fois achevé les travaux de CEVA.

2015-2016 3ème consultation visant à co-construire des solutions innovantes d'organisation des transports.

2014 Indicateur de la fluidité

Création d'un nouvel instrument permettant de mesurer la charge et la fluidité sur le réseau routier genevois et de déterminer l'évolution des conditions de circulation à Genève.



Gouvernance des établissements publics.

Fixer un cadre clair aux missions et prérogatives des établissements dont l'Etat a la charge de tutelle dans le domaine des transports et s'assurer que leurs missions puissent évoluer et s'adapter aux changements à venir en matière d'organisation des transports.

2014 Présentation aux autorités du bateau VEVEY de la CGN, symbole de l'engagement de Genève envers le patrimoine lacustre.

Convention d'objectifs Fondation des parkings / Etat.

Contrat de prestations des TPG.

Contrats de prestations Unireso et des mouettes genevoises.

2015 Convention de renouvellement des horodateurs et nouveaux moyens de paiement.



Pacification et responsabilisation des usagers de la route – campagne fair-play.

Pacifier les rapports entre les différents usagers des transports afin de renforcer la sécurité et participer à fluidifier la circulation de l'ensemble des modes par le développement de bonnes pratiques, découlant de la Loi sur la circulation routière ou tout simplement des règles du savoir-vivre.

2015 Lancement de la campagne multimodale en collaboration avec les associations concernées.

Garage "unique" de l'Etat.

Projet visant à imaginer la fusion de deux entités, aux prestations (mécaniques) semblables au sein de l'état de Genève.

2014 Lancement étude de faisabilité.

5 | FLUIDIFIER

C'EST ASSAINIR LE TERRITOIRE ET PERMETTRE UNE COHABITATION HARMONIEUSE ENTRE LES ACTIVITES DE L'HOMME ET LES BESOINS DE LA NATURE.

Contrats corridors.

Mettre en œuvre les accords signés concernant une centaine de mesures sur le territoire suisse et une vingtaine de communes genevoises. Ces actions jouent un rôle essentiel pour la circulation des espèces et la préservation de la biodiversité.

- 2014 Signature du 3ème contrat corridor.
- 2014-2018 Mise en œuvre de ces contrats conclus pour 5 ans.
- 2015 Signature du 4ème contrat corridor d'une durée de 5 ans.

Assainissement des centrales hydroélectriques.

Permettre la libre circulation des ressources piscicoles et valoriser l'énergie locale certifiée.

- 2015 100% réalisé.

Renaturation des cours d'eau.

Créer des espaces publics de qualité, sécuriser contre les inondations et améliorer les conditions pour la faune et la flore.

- 2014 3ème étape de la renaturation de l'Aire: fin des travaux rivièrre, début des réalisations pour les espaces publics.
Renaturation de la Versoix secteur Molard : ouverture du chantier.
Présentation du 5ème programme cantonal 2014-2018 de renaturation des cours d'eau.
- 2015 Inaugurations.

Plan d'actions environnementales 2012-2020 de l'administration.

Réduction des émissions de gaz à effet de serre de l'administration.

- 2014-2020 Mise en œuvre.

Répondre aux pics de pollution.

Proposer des mesures pragmatiques et ambitieuses en lien avec le co-voiturage, les TPG et la vitesse du trafic.

- 2014 Discussions intercantionales et avec la France dans le but d'uniformiser les niveaux d'information et de déclenchement des mesures, ainsi qu'un renforcement de ces dernières.
Sensibilisation au post-obligatoire - Animations pédagogiques *Exp'air*.
- 2015 Mise en place des nouvelles mesures.

NB: Toutes les dates sont estimées selon les circonstances maîtrisables (≠ recours, budgets).

C'EST DEVELOPPER DES SOLUTIONS POUR FACILITER LA FLUIDITE DU TRAFIC - POUR TOUS LES MODES DE TRANSPORT - SUR LE CANTON (software) EN PLUS DE LA REALISATION DES GRANDES INFRASTRUCTURES (hardware).

Task-force "mesures ponctuelles et localisées d'amélioration du trafic".

Mise en place d'une équipe de projet destinée à localiser et à améliorer par des mesures légères certaines zones à problèmes.

- 2014 Présentation d'un catalogue de mesures concrètes réalisées (avant/après). Rue de l'Ecole-de-Médecine, Rue Ami-Lullin,...
- 2014-2018 Présentation annuelle des mesures réalisées.

Régulation lumineuse.

Adaptation de la stratégie d'exploitation de la régulation lumineuse pour fluidifier les grands axes (notamment ondes vertes et feux clignotants).

- 2014 Présentation des résultats de l'étude ondes vertes + feux clignotants et exposé des premières mesures.

Centrale régionale de gestion du trafic (CRGT).

Coordonner la gestion du trafic entre les différents réseaux routiers.

- 2015 Résultat de l'étude d'opportunité d'un concept centralisé.

Plan mobilité "organisations internationales".

Groupe de travail ayant pour objectif d'optimiser les accès et les déplacements au sein de ces entités.

- 2014 Présentation du diagnostic et des propositions de mesures.

Vélos libre-service.

Mise à disposition d'un système efficace et durable.

- 2014 Relance du Comité de pilotage (COPIL) avec comme objectif une baisse des coûts d'exploitation pour l'Etat.
Détermination du concept définitif.

Nouvelles pistes cyclables.

Mise en œuvre de la loi H 1 80 visant à réaliser des pistes et bandes cyclables en lien avec le réseau de routes primaires et secondaires.

- 2014 Indentification des secteurs cyclables prioritaires et des points noirs.

Voie verte CEVA.

Ce futur axe de promenade et de desserte inter-quartiers en mobilité douce s'étendra sur 3km et sera intégré dans le maillon "Voie verte d'agglomération", un tracé en site propre de 22 km entre Saint-Genis côté Jura et Annemasse côté Salève.

- 2017 Inauguration.

LE DETA

UNE ADMINISTRATION DYNAMIQUE ET EFFICACE, A LA RECHERCHE CONSTANTE DE SOLUTIONS

ASSURER UNE GOUVERNANCE DEPARTEMENTALE ORIENTEE SUR L'ATTEINTE DES OBJECTIFS, COHERENTE ET EFFICIENTE A L'INTERNE

Avril 2014	Etat des lieux des projets et perspectives
Avril 2016	Bilan de mi-législature
Septembre 2017	Bilan de législature

DELIVRER DES PRESTATIONS TRANSVERSALES DE QUALITE, ORIENTEES SUR LES OBJECTIFS DU CONSEIL D'ETAT EN MATIERE DE RESSOURCES HUMAINES ET DE GESTION FINANCIERE

Dès janvier 2014 Visite sur sites des directions et services du département.

Mai 2014 Arrivée de la nouvelle directrice des ressources humaines du DETA.

Fin 2014 Identification des projets à potentiel de développement en partenariat public privé, développement de stratégie de financement cantons-communes pour des projets qui s'y prêtent.

ENTRETIENR DES RELATIONS EXTERNES DE QUALITE EN LIEN AVEC LES OBJECTIFS

Dès janvier 2014 Instauration de séances conjointes régulières avec Antonio HODGERS et Rémi PAGANI (DALE et Ville de Genève sont les partenaires privilégiés du DETA).

Dès janvier 2014 Rencontre avec les communes.

Fin avril 2014 Désignation des représentants du Conseil d'Etat dans les conseils des entités placées sous la surveillance du DETA (TPG, Fondation des parkings, CGN, tunnel du Mont-Blanc).

Renforcement des démarches participatives et transparentes, sur le terrain, avec les citoyens (plus de rencontres, de sondages, de discussions).

METTRE EN ŒUVRE UNE COMMUNICATION INTEGREE ET COHERENTE AU SERVICE DES POLITIQUES PUBLIQUES DEPARTEMENTALES

Poursuite des actions de sensibilisation de la population en vue de changements de comportements

- + Programmes pédagogiques pour le jeune public (air, bruit, déchets, énergie, agriculture, nature, eau, mobilité).
- + Sensibilisation au tri des déchets "Trions mieux, jetons moins".
- + Dispositif de sensibilisation sur les substances dangereuses dans l'environnement construit "Pour des travaux sans danger".
- + Bruit des établissements publics "Moins on s'entend, mieux on s'entend".
- + Campagne image sur l'agriculture et le territoire.

Appui à la réalisation des projets et programmes départementaux

- + Accueil, information et échanges avec le public "A votre service".
- + Dispositif d'information sur les différentes composantes de CEVA "CEVA PLUS".
- + Géothermie 2020.
- + Services utiles dans la vie quotidienne grâce à l'open-data et aux nouvelles technologies "D'clics".



CREER UNE NOUVELLE DYNAMIQUE AU SEIN DU DETA (ESPRIT D'EQUIPE ET RESPONSABILISATION)

11 décembre 2013 Accueil de la direction générale des véhicules au sein du département.

13 décembre 2013 Conférence des chefs de service à Veyrier.

26-28 février 2014 Présentation des axes du DETA aux membres du Conseil d'Etat, dans le cadre de son séminaire.

5, 12 et 19 mars 2014 Ateliers sur les axes et projets pour la législature avec les directions générales.

11 avril 2014 Journée au vert du département avec l'ensemble des directeurs généraux, les membres de l'Etat-major du département et les directions de support.

→ *En soutien à la dynamique d'équipe, pour améliorer la transversalité, les échanges d'expériences, l'esprit d'équipe et l'adhésion dans le cadre des activités départementales*

Création de nouveaux canaux de communication interne (newsletter DETA, bases de documents, plateformes d'échanges).

Développer le potentiel des collaborateurs. DETA LAB (première séance: juillet 2014).

Programme événementiel de législature du DETA – "Les Rendez-Vous du DETA".

→ *En soutien à la dynamique d'équipe, pour améliorer la transversalité*

Regroupement sur le même site des services des directions générales de l'environnement, de l'eau, de l'agriculture et de la nature et du paysage (politique publique F).

2014 Étude d'opportunité à partager avec l'office des bâtiments.

DÉPARTEMENT DE L'ENVIRONNEMENT, DES TRANSPORTS ET DE L'AGRICULTURE (DETA)
14 rue de l'Hôtel-de-Ville

Adresse postale : Case postale 3918 - 1211 Genève 3

www.ge.ch/deta